

Monsieur le Chevalier

Hitzing 11 Avril 1860

J'ai eu l'honneur de recevoir, l'une après l'autre vos estimées lettres du 31 Mars, 2 et 7 Avril dernier. Je vous remercie et je vous prie en même temps de vouloir bien m'excuser de ne pas vous <sup>en</sup> avoir accusé réception ~~plus tôt~~.

Mais n'ayant rien d'intéressant à vous communiquer je n'aurais pu satisfaire à une formalité dont vous voudrez bien m'excuser. Veuillez donc excuser ma négligence en tenant compte des occupations de la semaine sainte.

La communication intéressante du 7 Avril qui m'est parvenue auanthier soir je l'ai transmise sans retard à S. E. le Baron Bray qui j'ai eu l'avantage de voir hier matin.

S. E. fut avec une satisfaction la lettre et je lui en ai fait lire les paroles suivantes: "écrivez lui qu'il doit remuer son Dieu, de se voir débarrassé sorti de ce guêpier. Notre situation est telle que peut être pour une <sup>si</sup> période d'années nous ne pourrions rien faire. La réponse qu'il dit avoir donné est ~~très~~ <sup>très</sup> correcte et telle qu'on peut et qu'on veut ~~être~~ donner."

Dans les derniers jours j'avais su que le rapport de M. Schürer était parvenu, mais qu'il n'était pas passé à la section dite administrative du ministère, comme le sujet le demanderait mais qu'il était passé à la section politique. C'était déjà de mauvaise augure. J'ai cherché à en connaître le contenu mais à cause de la semaine sainte, je n'ai pu voir que

sur de monde. J'ai sublimement vu que le rapport  
n'était pas trop contre nos intérêts. J'en ai  
parlé au baron Bruck et voilà ce qu'il  
m'a répondu: "oui, il est parvenu, je le connais  
Il lui a donné le caractère politique, je m'y  
attendais. Je connais cet homme là." Il a dit tout  
cela avec l'air d'une personne qui dit: je  
connais l'homme, tandis qu'il devrait dire:  
je me suis toujours trompé sur cette personne,  
je me suis trompé malgré que vous m'avez  
toujours averti.

J'ai répondu à cette confusion involontaire  
de Sen L., mais de toute façon il ne peut pas  
voir tout ce qu'il a dit de favorable à ses com-  
pagnons de voyage! "Il ne le fait pas. Mais  
il parle beaucoup de l'occupation française  
de ces terrains fertiles et il en tire ses conclusions."  
Je ne pouvais pas omettre de dire au ministre:  
"de ces terrains fertiles, ~~desquels~~ je vous ai justifié."  
"Il y a justement un an qu'il a écrit cette misé-  
rable lettre à votre E. sur ces terrains fertiles, se  
montrant des affirmations de Ruysenaers et  
~~travaux~~ faisant de remarques mesquines sur la  
fertilité des terrains affirmée par Ruysenaers, et à  
laquelle il ne croyait pas, et tirant la conclusion  
injuste que tout ce qu'on dit sur le canal, de la  
possibilité de l'existence et de l'activité de la com-  
pagnie était un vil mensonge."

"Oui, disait S. L. ainsi sont ces hommes. C'est in-  
croyable, mais que voulez vous?"  
Enfin, si j'ai répondu, ces terrains fertiles ne  
sont pas français mais appartenant à la société,  
il peuvent être à nous si nous participons à  
la société et qu'ils seraient à nous, si l'un avait  
fait ce que le prince Metternich et S. L. désiraient  
dès le premier moment qu'on parlait du canal.

« Oh! dit-il, frappant le poing sur la table, il  
a toujours été ainsi et il sera toujours ainsi.  
Écrivez à Quotella ce que je vous ai dit. Je  
suis satisfait qu'il soit libre! »

Mais j'ajoutais, ai-je répondu qu'il ne deva  
pas se décourager entièrement, ni désespérer d'un  
avenir meilleur ~~ou ainsi~~ l'avenir même s'il veni  
rait plus tard que nous l'avions espéré.

S. L. ascendait, vous savez comme vous avez tou  
jours fait jusqu'à présent et si ce n'était que  
par un seul fluin que l'Autriche participerait  
à cette entreprise, ~~avec votre entente~~, ce seul  
fluin par votre entente sera et restera toujours  
le trait d'union. De mon côté je ne vois pas,  
de quelle manière; mais dans le fond de mon  
cœur je suis persuadé que de l'une ou de  
l'autre manière notre <sup>participation</sup> ~~implication~~ dans l'entre  
prise doit avoir lieu. Je crois que aussi Susse  
pense ainsi, car au moment même qu'il déclare  
libre et avec cela presque terminé toute union  
entre l'Autriche et la Russie, il parle d'un rapport  
qu'à son temps le prince de Metternich aura à  
faire et auquel d'une certaine façon d'attri  
buer une ~~certaine~~ valeur quelconque. J'aurai soin  
s'il est possible de <sup>me</sup> procurer une connaissance  
plus circonstanciée du rapport de Schreiner, et  
~~s'il est possible~~ et s'il était nécessaire ou lui donner  
<sup>quelque</sup> réponse ~~de~~ (insignifiante).

Mon dernier article n'a pas été publié. Et comme  
j'avais prévu l'argumentation de notre  
consul en Egypte j'avais traité le sujet,  
si, comme il est déclaré, l'entreprise fût  
française. J'ai parlé de l'œuvre de feu  
prince Metternich, de Bruck et Stadion,  
de Negrelli, Tubuk de vous, des ingénieurs  
autrichiens en Egypte et de la commission

internationale pour faire voir qu'elle n'était  
et n'est pas française.

J'ai ajouté que cela était notre habitude  
et notre malheur de s'associer avec tout le  
plus possible à une grande idée et <sup>aussi</sup> à exécuter,  
et si la chose n'avance pas, nous l'abandon-  
nons, nous nous retirons après la première et  
calamité, devant le premier obstacle.

Les autres font des progrès et ~~se~~ finissent  
l'œuvre. Voulez-vous nous devons y prendre part?

Par notre faute, il sera trop tard.

Mais nous ne voulons jamais avouer cela. Et  
nous déclarons au contraire, comme nos  
ennemis, ceux qui n'abandonnent jamais  
leurs intérêts, nous devons par principe  
adversaires de ce que par principe nous  
avons lui et défendu. ~~Le~~ <sup>Le</sup> ~~conclus~~ en  
disant: L'entreprise n'est pas française  
mais elle le sera. Non parce que la France  
le veut ainsi, mais parce que nous, notre  
indifférence la veut ainsi et ainsi la fait.

—